

Le 18 mars 2020

Confinement de la population

## Aux habitants de la commune

Bonjour,

Suite à l'appel lancé hier mardi, un vrai élan de solidarité s'est manifesté. Un grand merci à tous ceux qui ont d'ores et déjà proposé leurs services.

Vous trouverez en pièce jointe les offres concernant l'alimentation et la pharmacie. N'hésitez pas à faire appel aux services proposés en vous conformant aux modalités de commande, de paiement et de livraison qui sont indiqués. N'attendez pas d'être en rupture afin d'éviter que nous soyons face à des volumes trop importants à prendre en charge.

**Pour tout complément d'information ou pour toute demande non satisfaite par la liste jointe, appelez le : 07 84 38 89 73** (des habitants ont fait des offres de service non forcément liées aux approvisionnements et nous pourrons vous mettre en relation).

Continuons à respecter les consignes de protection et à rester solidaires !

Autre information qui fait suite au dernier message d'hier mardi : le Conseil municipal d'installation des nouveaux élus se tiendra bien le samedi 21 mars à 17h, mais, selon les instructions données par le préfet, à huis-clos (en vertu de l'article L. 2121-18 du Code général des collectivités territoriales) pour ne pas déroger au confinement, dans le strict respect des gestes barrière (distance de sécurité, etc) et sur un ordre du jour le plus réduit possible.

Bien cordialement,

Michel Eymard et Mylène Borrelli  
en coordination avec les nouveaux élus